



Laboratoire de droit d et nouvelles tec

LA LOI HAMON DU 17 MARS 2014, UN AN APRÈS

Cette journée organisée par les étudiants de master de droit des contrats et de la concurrence de l'UVSQ sera l'occasion d'aborder le droit du marché (concurrence et consommation).

Propos introductifs :

Muriel Chagny, Directeur du master droit des contrats et de la concurrence et du laboratoire DANTE, membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales

Le rôle des associations de consommateurs et de l'UFC Que Choisir :

Philippe Fleuret, Président de l'UFC Que Choisir Région de Versailles, Administrateur de l'UFC Que choisir et Hugues Noirez, Administrateur de UFC Que Choisir Région de Versailles en charge du service Litiges

L'action de groupe en questions :

présentation interactive de Philippe Fleuret et Hugues Noirez avec les étudiants du master de droit des contrats et de la concurrence

Bilan, un an après la loi Hamon, des principales modifications en matière de contrats de consommation :

Natacha Sauphanor-Brouillaud, Professeur de droit privé, membre de la Commission des clauses abusives

Le droit de la concurrence, un an après la loi Hamon (sanctions, déséquilibre significatif, etc.) :

par Agathe Chavand, Sophie Fabre, Clément Jousseau, Suzanne Millet, Clémence Ribet et Margaux Vicaire, étudiants du master de droit des contrats et de la concurrence

Conclusions

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Inscription obligatoire avant le 12 mars 2015

Colloque organisé par les étudiants de master de droit des contrats et de la concurrence de l'UVSQ en partenariat avec :

- l'UFC Que Choisir région de Versailles
- le laboratoire DANTE (Contrats concurrence et marché)
- l'association des anciens du master contrats concurrences (AMCO)

Accès libre, dans la limite des places disponibles, sur inscription sur le site Eventbrite.fr (mots clés : « colloque loi Hamon »), avant le 12 mars 2015.

Programme et inscription - 768 Ko, PDF" class="lien_interne">> Programme et inscription

Une réunion d'information sur le Master se tiendra également le 10 mars 2015 de 16h30 à 18h30. Pour toute question veuillez contacter l'AMCO : amcoevents@gmail.com

Contact administratif:

Nathalie De Sousa

Faculté de droit et de science politique

Bureau 200

3 rue de la Division Leclerc

78280 Guyancourt

01 39 25 53 68

nathalie.de-sousa@uvsq.fr